

Le Journal des Joleux

BULLETIN MUNICIPAL N° 48 - JANVIER 2018

YVILLE-SUR-SEINE - www.yville-sur-seine.fr

Le mot du Maire

L'année qui s'est écoulée, a été particulièrement marquée par des actions de protestations menées par les parents d'élèves, par les élus et les enseignantes afin de conserver les trois classes de notre école communale.

Même si cela n'a pas suffi, les enseignantes ont su réorganiser le fonctionnement de l'école et maintenir un enseignement de qualité. Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Le choix des parents pour un retour à la semaine de quatre jours et avec l'accord de l'inspection académique a été mis en place dès la rentrée de septembre. La garderie du mercredi matin a été maintenue jusqu'à la fin du mois d'octobre afin que les parents trouvent une solution à la garde de leurs enfants.

Par une délibération du mois d'août 2017, le Conseil Municipal a fait le choix de demander au département de la Seine-Maritime que le collège Simone-Veil de Bourg-Achard, devienne définitivement le collège de zone de notre commune. En effet, les difficultés récurrentes liées au fonctionnement du bac de Berville ne sont pas inhérentes à ce choix qui a d'ailleurs été validé par la majorité des parents interrogés et concernés.

Le dernier sujet que j'aborderai, concerne celui du distributeur de pain qui a été définitivement acquis par la Commune. C'est une grande satisfaction pour les yvillaises et yvillais qui après l'arrêt de la tournée du boulanger, ont craint la perte du dernier service encore présent sur la Commune. Alors, il ne tient qu'à vous que ce service fonctionne en y achetant votre pain quotidien.

Je termine ce mot du maire en vous souhaitant à tous une très bonne et heureuse année 2018.

Le Maire
François Le Gallo

Sommaire

- p. 1 : Le mot du Maire - Pacs à la Mairie » — p. 2-3 : Comptes rendus du conseil municipal - Vie de la commune
- p. 4-5-6-7 : Vie de la commune - Travaux dans la commune - Images de la vie de la commune - Informations
- p. 8 : Informations - À vos agendas - État civil.

Depuis novembre, on se passe à la mairie !

Jusqu'ici, la gestion des pactes civils de solidarité (Pacs) était confiée au tribunal d'instance. Dans le cadre de la loi de modernisation de la justice, les pacs sont désormais signés à la mairie du domicile. La procédure reste la même. Le dossier doit comprendre la convention de Pacs, les pièces d'identité et les copies des actes de naissance, les attestations de résidence commune et l'absence de lien de parenté (documents pouvant être téléchargés sur le site www.service-public.fr rubrique « conclusion d'un Pacs »). Des pièces complémentaires sont nécessaires pour les personnes de nationalité étrangère.

Après vérification du dossier, un rendez-vous est fixé pour l'enregistrement du Pacs par l'officier de l'État-Civil en présence des 2 partenaires.

La compétence du notaire demeure uniquement lorsque la convention du Pacs est faite par acte notarié. Dans ce cas, son enregistrement est payant.

Renseignements au secrétariat de mairie aux heures habituelles d'ouverture au public.

Bonne année 2018 !

Meilleurs vœux de Kerguelen



Conseil Municipal :

Comptes rendus et délibérations prises

Séance du 3 juillet 2017

Organisation de la semaine scolaire à la rentrée de septembre 2017 • Approbation à l'unanimité du principe de l'organisation de la semaine scolaire sur 4 jours • Approbation de l'appel à cotisations effectué par le syndicat en date du 24/05/2017 pour le financement des sommes dues à la Métropole Rouen Normandie au titre du transport scolaire 2015-2016

Questions diverses

À la demande des enseignants, le recrutement d'un vacataire pour l'éducation sportive sur le temps scolaire est à l'étude. Absence de deux agents communaux : dispositions à mettre en place pour palier au remplacement de deux agents communaux

Séance du 23 août

Adoption du Conseil municipal pour l'adoption d'un service de garderie périscolaire exceptionnel les mercredis matin à la suite du retour de la semaine de 4 jours • Adoption du Conseil municipal pour la reconduction de la convention avec la Métropole pour la mise à disposition de service pour la distribution de documents • Avis favorable du Conseil municipal pour le changement de lieu du siège de la Métropole Rouen Normandie • Avis favorable du Conseil municipal pour la demande de renouvellement de la Carrière C3V à Yville-sur-Seine avec réserves :

- Nécessité du respect des durées d'exploitation prévues
- Respect des matériaux utilisés pour le remblaiement
- Nuisances environnementales et sonores que devront subir les habitants les plus proches
- Prise en compte de l'impact sur la circulation routière de poids lourds qui augmentera de façon notable

Le Conseil municipal sera vigilant à la sécurité et à la propreté de la sortie des camions sur la D45, l'usage d'un déboureur est indispensable.

Approbation pour le rattachement de la Commune au collège Simone-Veil de Bourg-Achard • Approbation du Conseil municipal pour la reconduction de la convention avec la commune de Petit-Couronne pour l'usage de la piscine scolaire 2017/2018 • Approbation du Conseil municipal pour l'attribution du logement de la Commune situé 27 rue de l'Église

Séance du 31 octobre 2017

Approbation du Conseil municipal pour le rattachement de la commune au collège de Bourg-Achard • Approbation du Conseil municipal pour le renouvellement de mise en concurrence du contrat groupe d'assurances collectives des risques statutaires (personnel communal) • Approbation du Conseil municipal pour la mise en place du nouveau régime indemnitaire du personnel (RIFSEEP) • Approbation du Conseil municipal pour l'achat du distributeur de pain • Approbation du Conseil municipal pour la convention d'utilisation du distributeur de pain pour une durée de 3 ans • Approbation du conseil municipal pour la convention d'occupation du domaine public par l'opérateur téléphonique Free en sus d'Orange pour une durée de 15 ans.

Questions diverses

Vente d'un terrain boisé pour lequel la Commune décide de ne pas faire jouer son droit de préférence
Pose de bancs dans la commune : le Conseil municipal souhaite installer des bancs à différents endroits de la Commune.

Monsieur le Maire fait la lecture d'une lettre portant sur des problèmes de sécurité rencontrés dans la Commune.

Informations...

Le samedi 7 octobre, monsieur Rémi Decaux a pris les fonctions de Maître de Charité, il succède à monsieur Frédéric Lagorce.



Solidarité dans votre commune : des bénévoles à votre service

Dans votre commune



Un réseau solidaire et écoresponsable en faveur des personnes âgées



Secteur d'intervention



Les bénévoles de Café in se déplacent dans un rayon de 15 km autour de Duclair. Nous nous tenons à votre disposition pour répondre à toutes vos demandes et vous apporter de plus amples renseignements.

Café in est un réseau qui met en relation des bénévoles et des personnes âgées pour partager des moments de convivialité.

Créé à l'initiative du Clic Seine Austerberthe et de L'Archipel, un établissement de la Fondation Partage et Vie. Café in est soutenu par l'ARS de Normandie, le Département de Seine-Maritime et le Fonds Caisse d'Épargne Normandie pour l'Initiative Solidaire.



02 32 82 64 03
cafein@fondationpartageetvie.org
cafe-in-convivial.org
www.facebook.com/cafeinconvivial

Soutenu et financé par :





Vous avez envie d'une visite ?
Vous vous sentez seul ?
Ouvrez vite cette brochure !



Un réseau solidaire et écoresponsable en faveur des personnes âgées



Vie de la commune

Circulation pédestre sur les bords de Seine

Une discussion entamée avec le Grand Port Maritime de Rouen a conclu à une libre circulation des piétons sans entrave sur les digues de la Seine de la Commune. S'il s'est avéré que ce droit ait pu être remis en cause par les agissements d'une personne, aujourd'hui, la circulation est à nouveau possible en toute quiétude à condition de respecter les règles d'usage qui s'appliquent à tous. (Le dépliant est disponible en Mairie).



Acquisition d'un distributeur de pain

Par délibération en date du 31/10/2017, le Conseil municipal a autorisé monsieur le Maire à l'achat du distributeur de pain, installé 190 route du Marais, à proximité de la salle polyvalente. Monsieur Mottin, boulanger à Anneville-Ambourville assure la fourniture et la gestion quotidienne du pain.

Travaux dans la commune

Aménagement de la route des Sablons

La deuxième tranche des travaux d'aménagement d'une piste à usage partagé entre piétons et vélos sur la Route des Sablons arrive à son terme. Quelques détails restent encore à régler mais aujourd'hui l'essentiel des éléments de sécurité, passages piétons et nouveaux candélabres sont en place. Ces travaux conséquents ont été réalisés sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole pour un montant de 165 000 dont une participation communale de 55 000.

La réalisation de la première tranche avait été appréciée par les habitants concernés, ce qui encouragea le Conseil Municipal à faire le choix de continuer. Le linéaire réalisé aujourd'hui ne couvre pas la moitié de la longueur totale de la route des Sablons mais, compte tenu des coûts, une pause sera faite avant d'envisager la continuation de l'ouvrage.



Travaux dans la commune

Sur le terrain de sport, les panneaux de basket et les filets ont été changés. Le résultat des tests semble satisfaisant car un futur champion a réussi à immobiliser le ballon en équilibre.



Jeux pour les 4/6 ans

Un jeu complémentaire a été installé sur le plateau d'activité de la salle polyvalente. Il s'adresse particulièrement à la tranche d'âge des 4/6 ans. Ce pont suspendu, par ses couleurs vives, devrait attirer l'attention de nos enfants.



De nouvelles portes pour accéder à la Mairie

Plusieurs raisons ont motivé le Conseil Municipal à décider du remplacement des menuiseries de ce bâtiment public. D'abord respecter les règles d'accessibilité avec des portes d'une largeur qui permet l'accès à un fauteuil roulant, puis améliorer l'isolation et l'étanchéité des menuiseries.

D'autres travaux seront réalisés au cours de l'année 2018 pour finaliser l'accessibilité du bâtiment.

Désolation...

Tout est possible?

Ce mercredi 27 décembre découverte de déchets d'emballage délicatement déposés à côté de la porte de la cuisine de la salle polyvalente.

Les mots me manquent pour expliquer et comprendre la cause d'un tel comportement! sans commentaire...

Le Maire



Images de la vie de la commune



Fête de la Saint Louis

Feu d'artifice musical et dernière séance pour le Comité des fêtes. Un grand merci à leurs membres pour toute cette féerie ainsi qu'à monsieur et madame Walker pour la mise à disposition du parc du château.

Moment de recueillement



Fête foraine



Nid de frelons en bord de Seine

La deuxième intervention des pompiers fut déterminante. L'équipement requis est à la hauteur du danger.



Commémoration du 11 novembre.

Nous saluons la présence des enfants pour ce devoir de mémoire.

Verre de l'amitié à la Mairie





**Marché de Noël
les 26 et 27 novembre**

Art décoratif

Idées de cadeaux



Repas de Noël de l'école et goûter des Anciens : mardi 19 décembre
« Le midi, les enfants ont eu leur repas de Noël puis se sont vus remettre par le maire un Père Noël en chocolat. Ils ont ensuite rejoint les Anciens à la salle polyvalente. Jeunes et anciens ont alors joué ensemble à des jeux de société, échecs, cartes, ... Ce moment de convivialité a été très apprécié de tous. »



Traditionnel repas des Anciens où tous se retrouvent dans la bonne humeur.



Félicitation à notre doyenne Suzanne Bertin qui improvise un pas de danse avec Raymond Martin.



Artiste local

Voilà près de dix-huit ans que Christine Vaillant habite notre commune entourée de son mari et de ses cinq enfants. Christine a toujours cultivé et développé ses talents artistiques pour le dessin et la peinture à l'huile. C'est en autodidacte que cette passionnée se consacre de façon professionnelle à l'aquarelle même si cela demeure encore pour elle un mystère.

Les voyages, le goût pour la couleur et sa fascination pour l'architecture des églises, des châteaux et autres bâtiments sont sa source d'inspiration.

Elle espère vivement vous faire partager cette passion lors d'une prochaine exposition au printemps prochain dans notre commune.

Annonce ALCY (Association Loisirs Culture Yvillaise)

Vous souhaitez participer aux activités de l'ALCY :

- Gymnastique adultes et Full Danse enfants :
contacter : Nadine Hourlier - Tél. 02 35 37 66 33
- Yoga : contacter Claudette Catti - Tél. 02 35 37 65 13
- Broderie et couture : contacter Marguerite Pigache - Tél. 02 35 37 74 71
- Randonnée : contacter Daniel Le Goff - Tél. 06 87 49 56 04
- Vous souhaitez créer une nouvelle activité, faire partager une passion ou participer à l'animation du village en rejoignant l'équipe de l'ALCY : contacter Bernard Catti, président de l'association - Tél. 02 35 37 65 13.

Prévention routière : port du casque désormais obligatoire

Le port du casque pour les cyclistes était jusqu'alors vivement recommandé, il devient désormais obligatoire. Cette mesure fait suite à un décret publié au *journal officiel* du 22 décembre 2016. Ainsi, les autorités espèrent inciter l'usage du casque auprès des cyclistes de tous âges.

Depuis le 22 mars 2017, la loi impose en effet aux moins de 12 ans de porter un casque à vélo, les conducteurs comme les passagers. La circulaire gouvernementale précise qu'il s'agit de « protéger les plus vulnérables et de réduire la gravité des blessures au visage et les risques de traumatismes crâniens des enfants pratiquant le vélo ».

Désormais, une personne transportant ou accompagnant un enfant de moins de 12 non casqué ou qui accompagne un groupe d'enfants non protégés, risque une amende forfaitaire de 4^e classe (135 euros)

À savoir : le casque doit porter la mention NF ou ECE 22/04, 22/05.



Qui s'y frotte s'y pique !

YVILLE ET LES FRELONS

Le frelon asiatique est arrivé en France en 2004 par des conteneurs de poteries chinoises ayant transité par le port du Havre. Il est aujourd'hui présent sur 75% du territoire. L'invasion a été d'autant plus rapide que ce frelon vit principalement au nord de l'Inde et dans les montagnes de Chine, zones au climat comparable à celui de la France. De plus, il n'a pas de prédateur. Par contre, il est nuisible et détruit les colonies d'abeilles.

La vallée de la Seine est fortement touchée depuis deux ans et Yville n'échappe pas à la règle. Des habitants ont été piqués en se promenant en bord de Seine. La deuxième intervention des pompiers de Grand-Couronne fut déterminante, l'équipement requis est à la hauteur du danger, la photo le démontre.

Face à ce fléau, plusieurs règles sont à suivre :

Le frelon asiatique est attiré par ce qui est sucré, comme par exemple le marc de pomme. Il faut donc éviter les dépôts sauvages.

Tout propriétaire doit être attentif à la présence possible de nids de frelons asiatiques (appentis, garages, hangars, arbres,...) et procéder à leur destruction systématique par des spécialistes.

Pour l'année 2018, la commune d'Yville subventionnera la destruction d'un nid de frelons asiatiques, à hauteur de 50 euros par foyer. Cette participation sera effective à condition de l'accord préalable de la commune et sur présentation de la facture.



Le saviez-vous ?

Aurélie Esthéticienne à domicile à Anneville-Ambourville

Après avoir travaillé 16 ans au sein d'un institut, et habitante de la presqu'île, je propose mes services à votre domicile pour tous les soins esthétiques (épilation, soins du visage, soins du corps et les ongles). Je me déplace dans un rayon de 30 km autour d'Anneville-Ambourville. À cette occasion je vous offre 10% de remise sur la prestation de votre choix sur présentation de l'annonce.

Pour plus de renseignement, mon site Facebook

« Aurélie esthétique à domicile »

Pour me contacter 0783908449

À très bientôt • Esthétiquement vôtre, Aurélie



Informations...

Téléthon

2017



Téléthon de la Presqu'île vendredi 1^{er} et samedi 2 décembre

« Cette année le Téléthon intercommunal de la Presqu'île a très bien fonctionné puisque le plafond des 10 000 euros collectés a été dépassé, c'est le meilleur score atteint à ce jour. Bravo à nos enfants et à leurs enseignantes qui ont participé à des épreuves sportives le vendredi. Merci aux familles qui soutiennent cette cause et qui se sont déplacées ce samedi 2 décembre 2017. »



Au bout du monde, la mission d'un villais Stanley Bienfait



Je travaille en tant que coordinateur logistique pour l'Institut Polaire Français Paul-Emile Victor (IPEV) dans le cadre d'un volontariat de service civique de 6 mois sur le district de Kerguelen situé dans les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF). Ma mission se déroule pendant l'été austral (de novembre 2017 à

avril 2018) et consiste à venir en appui aux différents programmes scientifiques soutenus par l'IPEV (Ornithologie, Écobiologie, Éthologie, Géophysique, Glaciologie, Géologie etc.). Concrètement je gère la préparation matérielle des missions, l'entretien des refuges sur les différents sites de l'archipel et participe de manière générale à tout ce qui touche à l'organisation des activités scientifiques.

L'archipel des Kerguelen est situé dans le sud de l'Océan Indien, constitué de près de 300 îles et demeure l'un des territoires les plus isolés au monde (13 000 km de la métropole, 3 000 km de La Réunion). Kerguelen est accessible uniquement par bateau, Le Marion Dufresne, navire ravitailleur des TAAF qui dessert la base de Port aux Français 4 fois par an.

Les conditions climatiques et d'isolement rendent le travail exigeant mais aussi passionnant. Nous devons faire preuve de beaucoup d'anticipation, d'organisation et d'adaptabilité. C'est une expérience de vie très enrichissante. L'environnement est grandiose, préservé. La faune et la flore sont uniques. Sur le plan humain, la vie en communauté restreinte (une centaine de personnes sur base) nous enseigne la solidarité, la tolérance et la polyvalence.

Je suis fier de participer à la 68^e mission de Kerguelen !

À vos agendas...

Samedi 6 janvier 2018 : vœux du Maire à 11 h à la salle polyvalente

Dimanche 11 mars 2018 : Loto Full Dance

Dimanche 8 avril 2018 : stage gymnastique

Samedi 28 et dimanche 29 avril 2018 : salon du tissage

Jeudi 21 juin 2018 : fêtes de la musique

Samedi 23 juin 2018 : spectacle de Full Dance

Samedi 25 et dimanche 26 août 2018 : Saint-Louis

Dimanche 11 novembre 2018 : loto gymnastique

Samedi 24 et dimanche 25

novembre 2018 : marché de Noël

État civil

Naissance :

Corroy Timéo : né le 21/09/2017 à Rouen

Corroy Tom : né le 21/09/2017 à Rouen

Pacs :

Lavie Mélody et Vogel Damien le 03/11/2017



Directeur de la publication : François Le Gallo
Rédaction : Nadine Bienfait-Loisel, François Le Gallo, Guillaume Vastel
Crédits photos : Nadine Bienfait-Loisel, François Le Gallo, Guillaume Vastel
Conception et impression : Copie Plus à Rouen
Copyright : Mairie d'Yville-sur-Seine